DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE ARRÊTÉ N°AMV2025 072

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VII le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise Hervé CHATEL en date du 15 avril 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de raccordement de réseau, Rue du Bargy.

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: En raison de ces travaux, la Rue du Bargy sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place par la Rue du Foron et l'Avenue de la Libération du Mardi 22 Avril 2025 au Vendredi 25 Avril 2025.

ARTICLE 2: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

<u>ARTICLE 3</u> : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

<u>ARTICLE 4</u>: Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au registre des arrêtés Scionzier, le Le Maire.



A Scionzier, le 15/04/2025

